

# PROTOCOLE DE CHARGEMENT

## SITES COLAS et filiales

Article R4515-1 à 11 du Code du Travail

**Les chargements ne pourront être autorisés qu'avec des semi porte-engins équipés de rampes doubles et adaptées à la charge à transporter**

Date de rédaction du protocole :  
Site :

### ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale :  
Adresse :  
Téléphone du site :  
Représentant habilité :

### ENTREPRISE EXTERIEURE

Raison sociale :  
Adresse :  
Représentant habilité :

Jours et horaires de chargement :  
Lundi au vendredi de 8h00- 17h00

**Merci de prévenir 48h à l'avance de votre arrivée**

### En cas d'urgence

Informez le responsable du site de tout incident et suivre ses instructions

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**URGENCE : 112**

### CONSIGNES GENERALES DE SECURITE SUR L'ENSEMBLE DU SITE

- Se présenter à l'atelier ou à l'accueil à l'arrivée sur le site
- Porter obligatoirement les EPI suivants sur l'ensemble du site:



Protection  
obligatoire  
du corps



Gants  
de sécurité  
obligatoires



Chaussures  
de sécurité  
obligatoires



Gilet de sécurité  
haute visibilité  
obligatoire

- Respecter le plan de circulation affichés à l'entrée du site et la signalisation
- Respecter les limitations de vitesse signalées
- Respecter les consignes de sécurité affichées
- La circulation à pied est interdite sur l'ensemble du site sauf dans les zones balisées et autorisées
- En cas de problème, prévenir le responsable du site
- Le site n'est pas équipé de quai de chargement : **semi-remorque type savoyarde interdite**

### CONSIGNES DE CHARGEMENT

- Se positionner sur l'aire de chargement indiquée par le responsable de l'atelier
- S'assurer de la stabilité du véhicule avant l'opération
- Se conformer aux exigences de sécurité spécifiques à l'équipement à charger (semi porte-engin adaptée)
- Contrôler la maîtrise de votre chargement (équilibrage, arrimage, gabarit, charge autorisée) avant de quitter le site
- En cas de problème concernant le chargement, ne pas intervenir seul. Contacter le chef d'atelier.

### ENVIRONNEMENT

- Utiliser les conteneurs à déchets mis à disposition en respectant les principes de tri des déchets
- Utiliser les locaux sanitaires mis à disposition

### EQUIPEMENT(S) CHARGE(S)

*y/c Documentation technique de l'équipement*

### CARACTERISTIQUES DES VEHICULES ET EQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE EXTERIEURE

### MOYENS DE CHARGEMENT DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

### DECLARATION DU REPRESENTANT HABILITE DU CLIENT

- Je déclare être en conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur en matière de transport, de temps de travail et d'entretien du matériel utilisé (contrôle obligatoire, organes de sécurité...)
- Je veille à mandater du personnel formé à la maîtrise des charges (levage, arrimage, bâchage...)
- et aux dispositions réglementaires relatives au transport de marchandise.
- Je m'engage à présenter et faire respecter le présent protocole à tous mes chauffeurs, ainsi qu'à toutes les entreprises de transport intervenant pour le compte de notre entreprise

### POUR ENTREPRISE D'ACCUEIL

Nom :  
Prénom :  
Qualité :  
Date :  
Visa :

### LE REPRESENTANT HABILITE DE L'ENTREPRISE EXTERIEURE

Nom :  
Prénom :  
Qualité :  
Date :  
Visa :